

ZONES NON AGRICOLES ET PÉPINIÈRES ORNEMENTALES



Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°66 - vendredi 17 avril 2015

SOMMAIRE

Ravageurs.....	2
Acariens sur agrumes, <i>Panonychus citri</i>	2
Cétoines sur rosier	2
Cochenilles	3
Mineuse des agrumes, <i>Phyllocnistis citrella</i>	3
Otorhynque, <i>Otorhyncus sulcatus</i>	4
Papillon palmivore, <i>Paysandisia archon</i>	4
Pucerons divers	4
Pyrle du buis, <i>Cydalima perspectalis</i>	5
Tétranyque tisserand, <i>Tetranychus urticae</i>	6
Maladies.....	6
Oïdium du rosier, <i>Podosphaera pannosa</i>	6
Focus auxiliaire : la chrysope	6
Plantes envahissantes	7
La balsamine de l'Himalaya, <i>Impatiens glandulifera</i>	7

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Anne ROBERTI
FREDON PACA
224, rue des Découvertes
83390 - CUERS
anneroberti.fredon@orange.fr
tel : 04 94 35 22 84 - 06 33 06 50 41

Ravageurs

Acariens sur agrumes, *Panonychus citri*

Des **dégâts modérés** d'acariens sur agrumes sont signalés sur le secteur de Toulon.

L'acarien des agrumes *Panonychus citri* est très commun. Il est plutôt globuleux avec un corps sombre rouge foncé et des appendices plus clairs. Il se nourrit sur les feuilles, les fruits et mêmes les rameaux non aoûtés. Il produit plusieurs générations par an qui se chevauchent et passe d'une plante à l'autre en se suspendant à un fil soyeux transporté par le vent.

Les feuilles attaquées jaunissent, blanchissent ou prennent un aspect bronzé. En cas de forte population, et avec des conditions météorologiques sèches et venteuses, les feuilles peuvent tomber prématurément et entraîner une défoliation partielle.



Photo 1 : dégâts sur feuilles (Cotton D / INRA

Montpellier)

Moyens prophylactiques : les dégâts occasionnés par cet acarien sont plus sévères lorsque les arbres sont soumis à un stress hydrique, une bonne irrigation des arbres limite donc l'impact des attaques.

Régulateurs naturels : en extérieur on observe fréquemment des ennemis naturels prédateurs de cet acarien, c'est le cas d'un acarien phytoseide du genre *Typhlodromus*. Il mesure environ 0.5mm, est de couleur jaune pâle translucide et très mobile. C'est également le cas d'une coccinelle du genre *Stethorus*. C'est une petite coccinelle entièrement noire.

Cétoines sur rosier

Des adultes de cétoines ont été aperçus dans les fleurs de rosiers dans les Alpes-Maritimes à Contes. Pour l'instant ils n'ont pas fait de dégâts.

Coléoptère vert métallique elle peut faire des dégâts esthétiques dans les fleurs dont elles grignotent les pétales.

Le meilleur moyen d'éviter la prolifération de cétoines dans les fleurs est de **les éliminer mécaniquement (à la main)**. Aucune application d'insecticide n'est nécessaire, elles seraient d'une part inefficaces et d'autre part néfastes au développement de la faune auxiliaire endémique.

Cochenilles

On observe toujours des **dégâts de cochenille australienne *Icerya purchasi* sur agrumes** (citronniers, mandariniers, pamplemoussiers) à la Seyne sur Mer, Six-Fours, Sanary sur Mer, Vallauris et Grasse. Les dégâts sont modérés.

Extrait du bulletin n° 65 : « **La coccinelle *Rodalia cardinalis* est connue pour être un prédateur efficace contre cette cochenille.** Elle agit à différents stades : les jeunes larves de la coccinelle mangent les œufs de la cochenille, les larves matures et les adultes de la coccinelle se nourrissent des larves et adultes de la cochenille. »

On signale également des attaques de cochenilles sur olivier et Pittosporum à Six-Fours.

Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

On enregistre **les premiers dégâts de mineuse des agrumes dans le secteur de La Seyne sur Mer et Six Fours. L'intensité des attaques est variable.**

L'adulte est un petit papillon mesurant environ 4 mm d'envergure avec des ailes antérieures blanches argentées, tachetées de noir avec une grosse tache circulaire noire aux extrémités. Le corps et les ailes postérieures sont blancs. Ces dernières portent une longue frange. La chenille est de couleur jaune-vert, elle mesure 3 mm de long maximum. Elles s'enroulent au bord de la feuille à la fin de leur développement pour y former la chrysalide.

Les chenilles pénètrent sous la cuticule forent des galeries appelées mines sous l'épiderme en se nourrissant des cellules du parenchyme. Les feuilles minées se crispent, se recroquevillent, les mines se dessèchent, les bords de feuilles sont enroulés.

Les attaques n'affecteront la production de fruits que pour les jeunes arbres.

D'un point de vue esthétique, les dégâts engendrés entraîneront une dépréciation du produit en pépinière ou jardinerie.

Moyens prophylactiques : l'élimination des jeunes pousses atteintes peut ralentir le développement du ravageur.



Photo 2 : adulte de mineuse des agrumes (Université de Californie)

Otiorhynque, *Otiorhyncus sulcatus*

Des attaques d'otiorhynques sur olivier sont signalées sur le secteur de Six-Fours, on observe également des dégâts sur laurier tin à La Garde (83).

L'otiorhynque est un coléoptère de la famille des curculionidés. Ils possèdent un rostre (sorte de museau allongé) qui portent les antennes coudées. Très commun, les adultes grignotent les feuilles et les bourgeons. Les symptômes caractéristiques de petites encoches sur les bords des limbes s'observent sur de nombreux arbustes feuillus. Les larves quant à elles font des dégâts au niveau racinaire (surtout sur plantes vivaces). Crépusculaires, ces insectes vivent cachés et il est rare de les apercevoir à l'œuvre.

Moyens de biocontrôle : certains nématodes parasites sont des régulateurs des larves d'otiorhynques.

Papillon palmivore, *Paysandisia archon*

Des dégâts de papillon palmivore *Paysandisia archon* sont toujours observés actuellement sur le secteur de Toulon, La Seyne sur Mer, Six Fours, Cuers pour le département du Var ; Sausset, Martigues, Saint Mitre les Remparts pour le département des Bouches du Rhône notamment.

Extrait du bulletin n° 65 : « *A cette saison les symptômes observés sont la conséquence de l'activité trophique des chenilles qui se nourrissent à l'intérieur du stipe du palmier (bouchons de sciure, perforations de palmes). Elles vont continuer à se nourrir jusqu'à atteindre le dernier stade larvaire où elles se constitueront un cocon. Les premières émergences d'adultes se dérouleront dans le courant du mois de mai.* »

Pucerons divers

On signale actuellement des attaques de divers pucerons.

Les premières colonies de puceron jaune du laurier rose *Aphis nerii* sont signalées à Vallauris et Saint Laurent du Var.

Sur rosier on observe des pucerons verts et bruns à Villeneuve Loubet, La Turbie, Toulon, Aix en Provence et Avignon. Les dégâts sont faibles à modérés

Couper les jeunes pousses atteintes et favoriser la présence des auxiliaires indigènes dans les parcelles où les pucerons sont présents, permet dès à présent de limiter le développement des populations de ravageurs. Un observateur nous signale notamment la présence de chrysopes sur les foyers de pucerons. (cf. paragraphe auxiliaires pages suivantes)

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Des chenilles de pyrale du buis sont toujours observées dans de nombreux secteurs du Var, des Alpes-Maritimes, des Bouches du Rhône et du Vaucluse. Les dégâts sont particulièrement importants avec des défoliations graves sur certaines branches. Entre le 30 mars et le 15 avril, 35 signalements ont été enregistrés par les observateurs du réseau, la majorité observent des attaques importantes. Les chenilles atteignent 4 cm sur le littoral varois et vont prochainement entrer en nymphose. Les premiers vols d'adultes n'ont pas encore commencé.

La pose de pièges à phéromone permettra de capturer les papillons mâles au moment du vol et ainsi déterminer les périodes de vol et de ponte de la génération suivante.



Photo 3 et Photo 4 : forme brune et forme claire des papillons de la pyrale du buis (P. Falatico)



Photo 5 : chenille de pyrale du buis « en action »



Photo 6 : dégâts sur buis le 10 avril dans le Var

Tigre du platane, *Corythucha ciliata*

Les tigres du platane ont maintenant rejoint la frondaison sur les sites littoraux. Les migrations sont terminées. A ce stade aucun dégât n'est observé sur feuilles.

Tétranyque tisserand, *Tetranychus urticae*

De **légères attaques d'acarien tétranyque** sont observées **sur laurier rose** à La Trinité. Seuls des œufs et des jeunes larves sont visibles actuellement. Lors d'attaques sévères les feuilles se décolorent progressivement jusqu'à prendre un aspect bronzé et se couvrent de fines toiles soyeuses. Le développement de ces acariens est rapide surtout lorsque les températures dépassent 20°C.

Moyens prophylactiques :

- éviter l'excès d'azote
- espacer les plantes
- conserver des zones et haies refuges et limiter les interventions insecticides pour favoriser les auxiliaires naturels.

Moyens de biocontrôle : les chrysopes, les acariens prédateurs, les punaises prédatrices et les cécidomyies prédatrices sont décrits comme des régulateurs de tétranyques tisserands.

Maladies

Oïdium du rosier, *Podosphaera pannosa*

On signale des dégâts d'oïdium du rosier ayant une importance faible en Vaucluse. **Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des maladies des rosiers.**

Focus auxiliaire : la chrysope

La chrysope, *Chrysoperla sp*, est un insecte névroptère.

Les adultes mesurent de 10 à 15mm, les ailes sont transparentes et le corps et les nervures des ailes sont verts. Les antennes sont très longues. Les larves sont jaune-gris-brun avec deux bandes longitudinales rouges. Elles sont munies de pièces buccales en forme de crochets à l'avant de la tête qui leur permettent d'attraper leurs proies et d'en aspirer le contenu. Les œufs sont elliptiques blanc-vert et pondus sur les feuilles au bout d'un long pédoncule.

Les adultes se nourrissent de miellat, nectar et pollen. **Les larves sont carnivores. Elles s'attaquent aux œufs, larves et adultes de divers insectes : cochenilles, pucerons, chenilles, acariens, thrips...**

Au cours de son développement une larve peut se nourrir de plus de 500 pucerons et en une heure elle peut dévorer de 30 à 50 acariens.

Sensibles aux insecticides, ces insectes sont des auxiliaires naturels particulièrement présents dans les jardins et efficaces pour réguler de nombreux ravageurs.



Photo 7 : larve de chrysope (P. Falatico)



Photo 8 : ponte sur rosier (H. Robert)

Plantes envahissantes

La balsamine de l'Himalaya, *Impatiens glandulifera*

La balsamine de l'Himalaya est une plante annuelle herbacée. Elle peut mesurer jusqu'à 2m de hauteur. Originaires de l'Himalaya, des graines de cette plante ont été envoyées au jardin botanique Kew Garden à Londres au début du 19^{ème} siècle. Pendant le 19^{ème} siècle on la met en culture dans plusieurs jardins botaniques en Europe notamment le Jardin des Plantes de Paris et celui de Montpellier. Elle est observée pour la première fois en milieu naturel au bord d'un cours d'eau dans les Pyrénées Orientales en 1897. Elle se propage ensuite fortement au cours du 20^{ème} siècle.

Les feuilles sont opposées ou verticillées, groupées par 3. Elles mesurent de 5 à 18 cm de long et de 5 à 7 cm de large. Elles sont ovales à lancéolées et sont dentées. Les fleurs sont regroupées en grappe de 5 à 12 fleurs, elles mesurent de 2 à 4 cm et sont formées de 5 pétales et 3 pétales dont un éperon court. Elles sont rougeâtres, roses ou blanches. Elles s'épanouissent de juillet à octobre. Les fruits sont des capsules en forme de fuseau.

La reproduction se fait essentiellement par graines. Les fleurs sont nectarifères et attirent de nombreux pollinisateurs. Lorsqu'elles arrivent à maturité les capsules éclatent au moindre contact et éjectent les graines (800 graines par plant) jusqu'à 6m du pied mère. Les graines sont transportées par l'eau, elles peuvent germer 18 mois après et ont besoin de froid pour germer.

Les milieux favorisés sont les berges des rivières et des canaux, les fossés, les talus humides et les lisières des forêts. En PACA on la retrouve auprès de certains cours d'eau de la région.

Nuisances : cette plante entre en compétition avec les petites espèces héliophiles auxquelles elle fait de l'ombre. Les tiges mortes restent en terre pendant l'hiver et gênent la germination d'autres espèces. Lorsque la plante disparaît en hiver, elle laisse aux abords des cours d'eau un sol nu sensible à l'érosion.

Moyens de contrôle : Eviter de planter la Balsamine de l'Himalaya à proximité des milieux naturels humides et des zones inondables. Ne pas la rejeter dans les décharges. Un sursemis d'espèces couvrantes peut limiter son installation. Les plants doivent être arrachés ou coupés manuellement avant la floraison.



Photo 9 : fleur (Joël Mathez)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, PAYSAGISTES, AGENTS DE COLLECTIVITES... **Si vous souhaitez DEVENIR OBSERVATEUR**, CONTACTEZ-NOUS :
ANNE ROBERTI : 04 94 35 22 84

LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL PEUT VOUS ETRE ENVOYE **GRATUITEMENT PAR MAIL**.

Si vous souhaitez vous ABONNER, POUR RECEVOIR DIRECTEMENT LE BSV PAR MAIL, CONTACTEZ-NOUS (VOIR CI-DESSUS).

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

FREDON PACA, FDGDON 84, FDGDON 13, AGROBIO TECH, SARL BIBIANO, COMMUNES DU LAVANDOU, SAINTE-MAXIME, NICE, FOS SUR MER, VITROLLES, ANNE GIVRY ESPACE PAYSAGE, ATRIUM PAYSAGE, BOTANIC, GILLES MARTIN, LYCEE AGRICOLE D'HYERES, INRA-UNITE EXPERIMENTALE ENTOMOLOGIE ET FORET MEDITERRANEENNE, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, KOPPERT, CHAMBRES D'AGRICULTURE DU VAR ET DES ALPES-MARITIMES.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Anne ROBERTI, Myriam MORETO, Claire LAFON, Carol MINIGGIO, Carole FELIS

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.